

CD 79 – SEANCE PUBLIQUE DU 25/06/2018

150 tablettes numériques supplémentaires distribuées dans les collèges publics

Lors de la séance publique du 25 juin 2018 consacrée au budget supplémentaire, le Conseil départemental des Deux-Sèvres a réaffirmé son engagement pour la réussite des collégiens. Aussi, le Département engage la somme de 71 000 euros avec une participation de 50 000 euros de l'Etat pour l'achat de 150 tablettes supplémentaires concernant 10 collèges : Jules-Supervielle à Bressuire, Albert-Camus à Frontenay-Rohan-Rohan, Jean-Vilar à La Crèche, René Caillié à Mauzé-sur-le-Mignon, Le Pinier à Melle, Jean-Zay à Niort, Rabelais à Niort, Fontanes à Niort, Le Marchioux et Mendès-France à Parthenay. Cette dotation supplémentaire s'inscrit comme le déploiement de ce début d'année (lire ci-dessous) dans le cadre de l'appel à projet " Collèges numériques et innovation pédagogique " lancé par l'Education nationale.

Ces attributions supplémentaires de tablettes succèdent à un déploiement de 850 tablettes numériques pour un coût total de 500 000 € avec une subvention de l'Etat de 261 580 €. Les 37 collèges publics du département ont été concernés par ces dotations qui ont eu lieu de janvier à avril dernier. Aussi depuis avril 2018, chaque établissement est doté d'une à deux classes mobiles de tablettes numériques. Ces équipements composés de 15 tablettes, de bornes de rechargement et de points d'accès wi-fi, permettent un usage selon les besoins des professeurs, avec un maximum de souplesse quant à leur maintenance et leur utilisation. Coût d'une classe mobile : 11 000 euros.

En parallèle de ces déploiements d'outils numériques, les réseaux informatiques de l'ensemble des établissements ont été modernisés pour un coût total de 3,4 millions d'euros avec une participation de l'Etat de 825 000 euros.

Cet investissement s'inscrit dans un programme du Département ambitieux de 58 M€, sur la période 2015-2021, au service de la réussite de tous les collégiens.

Prochaine étape : le déploiement de la fibre optique dans les Deux-Sèvres qui offrira aux collèges deux-sévriens une meilleure connexion Internet. Porté par Deux-Sèvres Numérique (Syndicat mixte rassemblant les intercommunalités et le Département des Deux-Sèvres) inscrit dans le groupement Poitou Numérique, ce réseau offrira une connexion à très haut débit jusqu'à 100 MB/seconde. Les collèges ont été inscrits comme sites prioritaires et seront donc desservis dès la première phase de déploiement.

Soutien aux collèges privés

Sept collèges privés ayant répondu à l'appel à projets 2017 " collèges numériques et innovation pédagogique " sont également concernés par ces dotations de tablettes numériques. Une dépense de 50 000 euros pour le Département avec une aide de l'Etat de 28 000 euros. A noter que les collèges privés financent la part du Département déduite de la participation de l'Etat.

Aussi, les collèges Saint-Joseph à Argentonnay, Notre-Dame à Bressuire, Sainte-Agnès à Airvault, Saint-Charles à Thouars, Saint-Joseph à Secondigny, Abbé-Pierre à Nueil-les-Aubiers et Saint-Anne à Mauléon sont concernés par ce matériel informatique.

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



www.deux-sevres.fr